

Les frustrés du Grütli



DENIS CLERC

Trois à zéro. Victoire Calmy-Rey. Pensez donc. Une femme socialiste et romande qui dame le pion d'un homme, président de l'UDC sur son propre pâturage alémanique, ça vaut son pesant de röstis. Cela nous a valu le spectacle du vaincu et de ses acolytes se tortillant comme des vers-

blancs dans une poêle à frire pour tenter, malgré tout, de discréditer la présidente de la Confédération. Mauvais perdants, ils se sont enfoncés dans l'erreur en actionnant leur unique neurone, celui de la xénophobie, pour appâter l'électeur frustré à la veille des élections nationales.

Dans cette optique, ils ont lâché dans la nature une initiative révolutionnaire, anti-Suisse plus encore qu'anti-étrangers. Elle vise en effet un principe fondamental de notre droit qui fait de nous un peuple civilisé: celui de la non-discrimination. Selon ce principe, un étranger n'a pas les mêmes droits civiques que nous, mais il est soumis au même droit civil et pénal. Or, l'initiative de l'UDC prévoit de punir différemment un Suisse et un étranger qui ont commis la même infraction. D'autre part, elle condamne à la même peine d'expulsion du territoire l'étranger qui a commis un crime, comme un viol ou un assassinat, et celui

qui a commis une simple contravention. Cela s'appelle une discrimination. C'est un crime d'Etat qui fut naguère à la base du nazisme.

Contraire au droit suisse, l'initiative serait aussi rejetée par le droit international. Qu'à cela ne tienne! Blocher court la campagne en tempêtant contre les traités internationaux auxquels la Suisse a librement adhéré. Sa référence juridique, c'est le pacte de 1291. Il oublie d'abord que ce pacte était un traité conclu entre trois cantons qui étaient alors des Etats souverains. Il relevait donc, en quelque sorte, du droit international. Il ignore surtout que depuis lors, le monde a changé; que la souveraineté absolue des princes et des nations a entraîné l'Europe dans deux guerres mondiales; qu'en conséquence les droits de l'homme limitent désormais les droits du souverain, même lorsqu'en démocratie, c'est le peuple qui est souverain.

Cette évolution du droit est un acquis majeur de la civilisation. Elle a permis à l'Europe de prospérer et de vivre en paix depuis 1945. Eh bien, c'est ce à quoi l'UDC voudrait nous faire renoncer. Le retour à la barbarie nationaliste et à la dictature de l'Etat, voilà son programme. La haine de l'étranger est le seul et misérable moyen qu'elle a trouvé pour le réaliser. |



La criminalité ne connaît pas les frontières

Je n'allais tout de même pas recevoir dans ma boîte à lettres cette horrible brochure sur papier glacé sans réagir. J'essaie de contenir ma colère et de ne pas dire de grossièretés, bien que ce soient les seuls mots qui me viennent à la bouche. J'aime mon pays d'accueil, la Suisse, pays qui m'a adoptée et dans lequel je m'investis pleinement. Je suis double nationale, Suisse et Italienne et de plus, mariée à un Espagnol. Voilà ce que l'immigration a de beau, de belles rencontres entre cultures et peuples différents et nous ne sommes pas des criminels, je vous le promets.

Mes parents, émigrés italiens, ont travaillé toute leur vie en Suisse, ils n'ont abusé que d'une seule chose, du travail. Si je me réfère à cette brochure, au total, 52,8% des étrangers sont des criminels, soit plus de la moitié. Mais en plus de cela, si

je cumule le détail, chacun de ces criminels est à la fois violeur, meurtrier, maître chanteur. On arrive à un total de 259% de criminalité concernant ces 52,8% d'étrangers. Drôle de statistique que la vôtre!

Je suis contre la criminalité, mais pour autant que je sache, la criminalité n'a pas de frontières. Au contraire, elle touche toutes les couches de la société et toutes les nationalités.

Tout cela pour vous dire que je suis vraiment en colère contre vous, UDC, qui prône le mal et la peur de l'étranger à tout vent afin d'obtenir la victoire avec vos propos immoraux et inhumains. J'ose espérer que cette initiative n'aboutira jamais. Je sais que c'est utopique, mais c'est mon souhait de Suisse aux origines étrangères.

GINA LOPEZ, Neyruz

A des étrangers comme moi

Pas besoin d'attendre les Jeunesses socialistes pour réagir à propos de l'initiative de l'UDC. En l'envoyant par la poste, l'UDC l'a fait parvenir aussi à des étrangers, comme moi. Pour une fois que je pouvais légalement me défendre contre eux, j'avais le choix: la poubelle? Je ne voulais pas lui imposer ça. C'est en fredonnant la chanson de Joe Dassin «Tagada, tagada, voici les Dalton... parce qu'ils sont plus bêtes que méchants...», que je me suis rendu

à la poste, comme l'UDC le demandait, renvoyer la feuille d'initiative, vide... C'est tellement rare, je n'allais pas manquer ce plaisir.

Après, comme le disait ma maman il y a 50 ans, je suis allé soigneusement me laver les mains. L'UDC veut m'attaquer? Elle obtiendrait peut-être l'expulsion «d'un vieil agitateur étranger» aux cheveux blancs. J'attends... «Tagada, tagada... il n'y a plus personne».

MICHEL DIOT, Matran

Les Suisses, pas des moutons!

La réaction de l'UDC face au renvoi de leur feuille d'initiative sans signature montre du mépris et la méconnaissance de la mentalité suisse romande. En toute indépendance d'esprit nous avons renvoyé par retour du courrier la feuille d'initiative de l'UDC sans signature. Le

Suisse romand est capable de jugement personnel sans attendre les consignes d'un parti politique quel qu'il soit, et nous refusons de nous laisser traiter de moutons!

WANDA ET JACQUES DURAND,
Fribourg